



**Mémoire pour les consultations prébudgétaires organisées
en prévision du prochain budget fédéral**

**Par :
Association des professionnels en philanthropie (APP) Canada**

Octobre 2022

**Association des professionnels en philanthropie
675, rue King Ouest
Bureau 203
Toronto (Ontario) M5V 1M9
613-407-7169**

Liste des recommandations de l'APP Canada :

- 1. Désigner un secrétariat fédéral dédié au secteur caritatif au Canada.**
- 2. Accorder un million de dollars par an à Statistique Canada aux fins de collecte, d'analyse et de diffusion de données complètes sur le secteur sans but lucratif, qui comprend le secteur caritatif.**

L'Association des professionnels de la collecte de fonds (AFP) est heureuse d'avoir l'occasion de présenter ses recommandations en vue du budget 2023 au Comité permanent des finances.

À propos du secteur sans but lucratif canadien

Le secteur sans but lucratif canadien, qui comprend le secteur caritatif, est essentiel à la réussite économique et à la productivité du pays. C'est l'un des cinq plus grands secteurs de notre pays : il existe plus de 170 000 organismes de bienfaisance et sans but lucratif qui représentent plus de 8,4 % du produit intérieur brut du Canada et plus de 10 % de la population active (Statistique Canada).

Le secteur sans but lucratif fournit d'innombrables services et aide à améliorer grandement la vie des Canadiens, d'un océan à l'autre. En fait, il répond souvent à des besoins qui ne peuvent pas être satisfaits par le gouvernement ou par le secteur privé. Nous sommes également un partenaire important du gouvernement dans la prestation de services clés, notamment les soins de santé, l'éducation et les services sociaux.

Les professionnels en philanthropie jouent un rôle important en s'assurant que les organismes sans but lucratif disposent des fonds dont ils ont besoin pour faire leur travail. Les revenus caritatifs provenant des particuliers et des entreprises canadiens contribuent de façon essentielle à la capacité du secteur à faciliter le changement social. Il existe un lien bien connu entre demander et obtenir des dons de bienfaisance¹, ce qui signifie que la collecte de fonds est non seulement importante, mais aussi cruciale.

Notre secteur joue un rôle clé pour aider les gens partout au Canada à relever les défis posés par la pandémie. Au début de l'année 2020, nous avons réagi rapidement aux nombreux besoins pressants des Canadiens en fournissant des denrées, un abri d'urgence et des soins de santé, entre autres, à certains des membres les plus vulnérables de nos communautés. Nous continuons de le faire encore aujourd'hui.

L'incidence du secteur sans but lucratif du Canada est encore plus grande quand on sait qu'une grande partie de ses services appuient indirectement l'économie et les nombreuses industries du pays. Le secteur sans but lucratif renforce l'économie de notre pays de plusieurs façons, notamment en maintenant la population en bonne santé, en trouvant de nouveaux traitements aux maladies, en aidant les travailleurs sans emploi et en dispensant des services de formation et d'éducation en milieu de travail.

Or, malgré tous ces avantages, le secteur sans but lucratif est confronté à des défis importants qui entravent sa capacité à répondre aux besoins des collectivités partout au Canada.

Recommandation 1 : désigner un secrétariat fédéral dédié au secteur caritatif.

Un secrétariat gouvernemental désigné pour le secteur sans but lucratif serait le moyen le plus important pour le gouvernement de s'assurer que les organismes de bienfaisance peuvent répondre aux besoins variés des Canadiens, maintenant et à l'avenir.

Malgré si le secteur sans but lucratif représente 8,4 % du PIB du Canada, notre secteur n'a pas de secrétariat dédié au gouvernement chargé d'assurer le bien-être et la survie de plus de 170 000 organismes de bienfaisance et sans but lucratif au pays. En comparaison, des industries responsables d'une proportion semblable du PIB du Canada (construction, finances et exploitation minière, pétrole et extraction gazière) ont

¹ Initiative Science of Philanthropy, *Importance of the Ask*, <https://spihub.org/importance-of-the-ask>

toutes des ministres, des secrétariats ou des ministères fédéraux entiers qui leur sont dédiés (gouvernement du Canada, 2021).

Notre recommandation au gouvernement n'est pas nouvelle. Après avoir tenu plus de 25 réunions avec des organisations et des fonctionnaires en 2018 et 2019, le Comité spécial du Sénat sur le secteur caritatif a publié un rapport intitulé *Catalyseur du changement : Une feuille de route vers un secteur caritatif plus solide*, dans lequel il recommandait (recommandation 22) au gouvernement de créer un secrétariat sur le secteur caritatif².

Dans sa réponse officielle au rapport, le gouvernement a indiqué qu'il « appuie la création d'une entité unique au gouvernement [pour le secteur caritatif]³ ». Le gouvernement a également noté qu'Employ et Développement social Canada dirige actuellement l'approche du gouvernement en la matière et pourrait être l'hôte approprié. Cependant, aucun autre effort n'a été fait pour appuyer cette recommandation malgré le soutien généralisé qu'elle offre.

De plus, comme il est indiqué dans le rapport de janvier 2021 du Comité consultatif sur le secteur caritatif⁴, les cadres stratégiques fédéraux pour le secteur ne sont pas coordonnés et les investissements dans les données, les TI, les finances et la main-d'œuvre pour le secteur sont insuffisants, ce qui empêche le secteur d'atteindre son plein potentiel. Les effets de l'absence d'un « foyer » manifeste pour ce secteur ont été démontrés clairement pendant la pandémie de COVID-19.

Impact de l'absence de secrétariat particulier pendant la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a mis le secteur caritatif du Canada dans une position difficile : près de la moitié des organismes de bienfaisance signalent une augmentation de la demande pour leurs services, plus de la moitié ont également connu une baisse spectaculaire des fonds amassés en raison de l'annulation des campagnes de collecte de fonds et une baisse des dons individuels⁵. En même temps, le secteur, comme beaucoup d'autres, a dû s'adapter rapidement à l'évolution des restrictions gouvernementales tout en essayant de soutenir sa main-d'œuvre et ses bénéficiaires.

Bien que le gouvernement ait agi rapidement pour fournir des programmes de soutien aux entreprises et aux organisations touchées, le secteur a été exclu dès le départ de divers programmes, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et a été forcé de défendre son inclusion après l'annonce du programme. L'absence d'un secrétariat dédié au secteur pendant la pandémie a fait en sorte que le gouvernement a été lent à identifier les grandes difficultés du secteur à répondre aux besoins des collectivités et à élaborer des programmes d'appui ciblés pour les organismes alors que ceux-ci tentaient de s'adapter.

² Sénat du Canada (2019), *Catalyseur du changement : Une feuille de route vers un secteur caritatif plus solide*, <https://sencanada.ca/fr/info-page/parl-42-1/cssb-catalyseur-du-changement/>

³ Ministre du Revenu national (2021), *Réponse au Rapport du Comité spécial du Sénat sur le secteur caritatif*, https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/CSSB/reports/CSSB_GovResponse_Charitable_f.pdf

⁴ Premier rapport du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance (2021), <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/programmes/a-propos-agence-revenu-canada-arc/rapports-information-entreprise/comite-consultatif-secteur-bienfaisance/premier-rapport-du-comite-consultative-secteur-de-la-bienfaisance.html>

⁵ Imagine Canada (2021). Sector Monitor Ongoing Effects of the COVID-19 Pandemic, www.imaginecanada.ca/sites/default/files/Sector-Monitor-Ongoing-Effects-COVID-19-Pandemic-EN.pdf

Maintenant que nous préparons la reprise, d'autres secteurs ont eu la chance de recevoir un soutien dédié. Pensons au secteur touristique, qui a obtenu 500 millions de dollars du Fonds d'aide au tourisme⁶, à l'industrie aérospatiale, qui a reçu 250 millions de dollars de l'initiative de relance régionale de l'aérospatiale⁷, et au secteur des festivals et événements, qui a bénéficié de 200 millions de dollars grâce à l'initiative de soutien aux festivals et événements majeurs⁸. Tous ces fonds distribuent des subventions. Bien que le secteur caritatif ait eu la chance de voir l'annonce de 400 millions de dollars du Fonds de relance des services communautaires dans le budget 2021⁹, le portail pour les demandeurs, ainsi que d'autres détails concernant l'admissibilité, n'est pas encore disponible, même si les projets qui seront retenus doivent être terminés d'ici le 31 mars 2023. Si le secteur avait un secrétariat dédié, il aurait eu davantage l'occasion de contribuer au programme de reprise économique du gouvernement.

L'établissement d'un organisme unique chargé de promouvoir le secteur apporterait de nombreux avantages. Des problèmes comme la modernisation et la collecte de données, qui ont entravé les progrès du secteur, seraient traités dans un contexte collaboratif assurant le traitement équitable des acteurs et des processus. De plus, cela ferait en sorte que les programmes gouvernementaux comprennent le secteur caritatif, qui décuple leurs avantages pour les Canadiens, soutenant les organismes dans leur travail important au sein des collectivités.

Recommandation 2 : accorder du financement annuel à Statistique Canada aux fins de collecte, d'analyse et de diffusion de données complètes sur le secteur sans but lucratif.

Il existe de nombreuses lacunes dans les données actuellement recueillies par le gouvernement fédéral sur le secteur des organismes sans but lucratif. Comme le mentionne Imagine Canada dans son mémoire prébudgétaire, les données macroéconomiques et les ressources humaines et qualitatives sont essentielles à la prise de décisions éclairées, et ce déficit de données est source de maux de tête pour les décideurs et les chefs de file du secteur sans but lucratif¹⁰.

L'absence de données économiques, organisationnelles et sur l'emploi du secteur caritatif signifie que les décisions sur les politiques publiques, le financement et d'autres sujets sont prises sans accès à des renseignements de base¹¹. En fin de compte, les Canadiens sont touchés négativement par l'absence de données sectorielles, car les organismes de bienfaisance ne sont pas en mesure de comprendre pleinement l'ensemble des besoins de la communauté, de les évaluer et d'y répondre.

Le budget 2021 comprenait un engagement unique de 172 millions de dollars pour Statistique Canada afin de mettre en œuvre un plan d'action sur les données désagrégées pour combler les lacunes en matière de données et de connaissances. Nous insistons pour que le gouvernement fédéral accorde un financement annuel à

⁶ Gouvernement du Canada, Fonds d'aide au tourisme, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/fonds-daide-tourisme.html>

⁷ Gouvernement du Canada, Initiative de relance régionale de l'aérospatiale, <https://ised-isde.canada.ca/site/ised/fr/propos-nous/notre-organisation/organismes-developpement-regional-canada/fonds-daide-relance-regionale-farr/initiative-relance-regionale-laerospatiale>

⁸ Gouvernement du Canada, Initiatives d'appui aux grands festivals et événements, <https://ised-isde.canada.ca/site/ised/fr/propos-nous/notre-organisation/organismes-developpement-regional-canada/fonds-daide-relance-regionale-farr/initiative-dappui-aux-grands-festivals-evenements>

⁹ Gouvernement du Canada, Budget 2021, <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/p2-fr.html#chap6>

¹⁰ Imagine Canada, mémoire prébudgétaire 2023, <https://imaginecanada.ca/sites/default/files/Imagine-Canada-pre-budget-brief-2023.pdf>

¹¹ Imagine Canada, Nouvelles données publiées par Statistique Canada : précieuses, mais insuffisantes (2021), https://imaginecanada.ca/fr/360/nouvelles-donnees-publiees-par-statistique-canada-precieuses-mais-insuffisantes?utm_source=PANTHEON_STRIPPED&utm_campaign=PANTHEON_STRIPPED&utm_medium=PANTHEON_STRIPPED&utm_term=PANTHEON_STRIPPED

Statistique Canada aux fins de collecte, d'analyse et de diffusion de données complètes sur le travail essentiel effectué par le secteur sans but lucratif.

Pour que le leadership du secteur reflète la diversité du pays, la collecte de données doit devenir une priorité continue et elle doit être bien financée. Les recherches confirment que la diversité¹² au niveau de la direction est essentielle à la prospérité des organismes sans but lucratif et de bienfaisance. Cependant, un sondage auprès mené en 2021 par Statistique Canada a révélé que seulement 14 % des chefs de secteur se sont identifiés comme immigrants au Canada; 11 % ont déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles; 8 % se sont identifiés comme LGBTQ2+; 6 % ont déclaré avoir un handicap; et 3 % se sont identifiés comme membres des Premières Nations, des Métis ou des Inuits¹³.

L'AFP recueille des données pertinentes à la profession de collecte de fonds par l'entremise de son *rapport annuel sur la rémunération et les avantages sociaux* et de son sondage semestriel *Ce que les donateurs canadiens veulent*. En fait, des milliers d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif partout au pays recueillent des données pertinentes à leur cause et à la région qu'ils desservent. Cependant, une terminologie et une méthodologie incohérentes rendent pratiquement impossibles le partage et la comparaison des données dans l'ensemble du secteur.

La recommandation 16 de « Catalyseur du changement », le rapport spécial du Sénat sur le secteur des organismes de bienfaisance, ainsi que le deuxième rapport du Comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance¹⁴ plaident en faveur d'investissements pour appuyer la prise de décisions fondée sur des données probantes par les organisations du secteur. AFP Canada appuie ces recommandations et presse le gouvernement fédéral d'accorder un financement annuel à Statistique Canada aux fins de collecte, d'analyse et de diffusion de données complètes sur le secteur sans but lucratif.

Le secteur a soutenu les Canadiens tout au long de la pandémie et continue de fournir des services et du soutien indispensables à d'innombrables Canadiens, mais il a besoin de soutien, sous forme d'un secrétariat et de données, pour poursuivre son travail.

AFP Canada remercie le Comité permanent des finances de lui avoir donné l'occasion de soumettre ses recommandations. Pour toute question, les membres du Comité sont priés de communiquer avec AFP Canada au 613-407-7169 ou à Lisa.Davey@afpglobal.org.

Contexte

L'Association des professionnels en philanthropie (AFP) représente 27 000 collecteurs de fonds et organismes de bienfaisance qui recueillent plus de 115 milliards de dollars annuellement dans le monde entier, soit près du tiers de tous les dons de bienfaisance en Amérique du Nord. Au Canada, les 3 200 membres de l'AFP,

¹² Rotman, The David and Sharon Johnson Centre for Corporate Governance Innovation: Not-for-Profit Board Diversity & Inclusion: Is it essentially window-dressing?, [file:///C:/Users/LDavey/Downloads/NFP-Board-Diversity-and-Inclusion-Report-Final%20\(3\).pdf](file:///C:/Users/LDavey/Downloads/NFP-Board-Diversity-and-Inclusion-Report-Final%20(3).pdf)

¹³ Ratna Omidvar, The Diversity Deficit in the Boardrooms of Canada's Charities (2021), <http://www.ratnaomidvar.ca/the-diversity-deficit-in-the-boardrooms-of-canadas-charities/>

¹⁴ Deuxième rapport du Comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance (2021), <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/programmes/a-propos-agence-revenu-canada-arc/rapport-du-comite-consultative-secteur-de-la-bienfaisance-avril-2021.html>

répartis dans 21 sections, œuvrent dans plus de 1 800 organismes de bienfaisance dans tout le pays et recueillent des milliards de dollars chaque année.

Ces fonds ne sont pas recueillis en vase clos, mais conformément au *Code de normes éthiques* de l'AFP, créé en 1964 et l'un des rares codes d'éthique en vigueur. Ce code, qui établit les normes les plus élevées en matière de collecte de fonds, a servi de fondement aux codes de conduite dans bon nombre de pays différents. L'AFP a également réuni plus de 30 associations nationales de collecte de fonds du monde entier afin de rédiger l'Énoncé international des principes éthiques en collecte de fonds, lequel établit une série de valeurs et de normes supplémentaires pour la communauté internationale de collecte de fonds.